

Fiche descriptive à destination de l'employeur et des tiers financeurs

Financer et produire son projet audiovisuel - Parcours thématique

En mode Présentiel

Nouveau

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée de l'administration et de la production de projet audiovisuel de manière permanente ou intermittente, porteur de projet vidéo quel que soit son statut, technicien souhaitant compléter ses compétences techniques par des connaissances en administration et production, chef de projet, responsable de communication...

OBJECTIFS

À l'issue du parcours, les participants sauront prendre en compte et évaluer les aspects humains, techniques et financiers ainsi que les besoins, attentes et contraintes de chacune des phases du projet.

Les évolutions majeures que connaît le secteur de la production audiovisuelle entraînent l'atomisation des structures et, par conséquent, la nécessaire polyvalence des collaborateurs. Le parcours thématique vise donc à améliorer l'expertise technique des participants, élargit leur polyvalence et améliore leur autonomie et leur capacité à travailler en équipe.

Module 1 : Financer un projet vidéo

- Savoir structurer ses projets audiovisuels
- Être capable d'identifier et évaluer les potentialités de cofinancement et les motivations des différents interlocuteurs
- Savoir solliciter un cofinancement
- Savoir rédiger un dossier audiovisuel

Module 2 : Produire et piloter un projet vidéo

- Produire et piloter un projet vidéo de la conception à la diffusion
- Comprendre et analyser un projet de film sous l'aspect de la production
- Identifier et quantifier les moyens techniques, artistiques et de production nécessaires à la réalisation
- Évaluer les coûts de la production et établir le devis de production
- Préparer, planifier, coordonner et contrôler la mise en oeuvre des moyens de fabrication : du tournage à la post-production, en tenant compte des contraintes budgétaires

PRÉREQUIS

Savoir utiliser les outils bureautiques usuels (word, excel, etc) et être familier avec un montage financier.

CONTENU

Module 1 : Financer un projet vidéo

État des lieux du financement de projets audiovisuels

- La production, c'est quoi : les étapes de la production
- Le financement participatif : avantages / inconvénients / méthode
- Les sociétés de production : les métiers, les tâches, les responsabilités, les périmètres, etc
- Les diffuseurs : les métiers, les tâches, l'organisation, les périmètres, etc
- Les organismes de soutien et d'aide à la création de projets audiovisuels
- Les festivals : les avantages, inconvénients et comment soumettre son film, le coût
- Les organismes de financement : les régions, le CNC, le Procirep, les chaînes de télévision, etc

Financer et produire son projet audiovisuel - Parcours thématique *suite*

- Le mécénat : comment y accéder ?
- Produire par et pour le web, c'est possible ?

Quelle stratégie adopter pour mon projet ?

- Créer sa société de production ou une association : avantages et inconvénients
- Soumettre son projet à une société de production : avantages et inconvénients
- Soumettre son projet à une chaîne télé : avantages et inconvénients
- Comment chercher des partenaires financiers privés : avantages et inconvénients ?
- Autoproduction : avantages et inconvénients

Le dossier de production

- Les modes de présentation d'un dossier de production
- Quelle différence si je suis réalisateur / producteur ou si je m'adresse à une société de production ?
- Quelles sont les rubriques indispensables pour chaque cas et pourquoi ?
- Puis-je customiser mon dossier car mon projet est très particulier ?
- Quel logiciel pour présenter mon scénario et mes dialogues ?
- Pourquoi utiliser un logiciel spécifique pour mon scénario ?
- Combien de temps consacrer à la rédaction du dossier et pour quel budget ?

Exercices et conseils de rédaction

- Le pitch et le synopsis
- Le scénario - Comment faire imaginer votre film uniquement à la lecture ?
- La note d'intention réalisateur
- La note d'auteur
- La note du producteur
- Le CV du réalisateur
- Le casting
- L'équipe technique
- Le projet artistique / références visuelles et littéraires
- Le budget prévisionnel

Module 2 : Produire et piloter un projet vidéo

Introduction

- Définir le projet de film : tour d'horizon des différents genres audiovisuels
- Les différentes étapes de la production d'un film
- Connaître les différents acteurs de la branche audiovisuelle et leurs métiers

Pré-production

- Analyse des besoins
- Établir le budget prévisionnel

Production

- Contrats et rémunérations
- Droits intellectuels et artistiques
- Assurances
- Établir le planning de production
- Relations avec les fournisseurs

Organisation du tournage

- Les repérages
- Constitution des équipes artistiques et techniques
- Évaluation du temps d'installation, du tournage et de la remise en état
- Gestion des moyens logistiques

Post-production

- Le processus de post-production : du montage à la masterisation

Bilan financier

Financer et produire son projet audiovisuel - Parcours thématique *suite*

- Rapprochement entre les dépenses réelles et le budget prévisionnel
- Bilan final

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

La direction pédagogique est assurée par .

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de fin de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 0 participants maximum.

Durée : 5 jours (35 heures)

La prochaine édition de ce module débutera le :

Tarif public FAZHAN : 2 500 euros, net de taxes, par participant.

Tarif spécifique ARTES - Destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants : 1 650 euros, net de taxes, par participant

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Financer et produire son projet audiovisuel - Parcours thématique *suite*

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de réponses 0 % - mesuré à partir du 1/9/2020)

Cette formation fait partie de la famille thématique Vidéo, Animation, Eclairage (lien cliquable)

Formacode :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

